

MEMBRES - 2025

COTISATION ⁽¹⁾

| | | | | | | |
|--------------|--------------------------|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | -12 ans ⁽²⁾ | -18 ans ⁽³⁾ universitaire | -30 ans | -40 ans | +40 ans | +75 ans |
| Individuel : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 93€ | 300€ | 564€ | 853€ | 1386€ | 853€ |

| | | | | |
|----------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | -30 ans | -40 ans | +40 ans | +75 ans |
| Couple : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 1106€ | 1619€ | 2178€ | 1619€ |

Total A :

€

Paielement

Espèce Chèque C.B. Virement IBAN: FR76 3000 4020 1500 0100 1635 382

RENSEIGNEMENTS

Membre

Nom Prénom

Date de naissance :

Adresse complète :

Numéro de téléphone

Pays :

Mail :

Profession :

Conjoint

Nom Prénom

Date de naissance

Numéro de téléphone

Mail

Profession

(1) La tranche d'âge de la cotisation est calculée au 1er janvier de l'année. Pour les couples, si les deux personnes ne sont pas dans la même tranche d'âge : cotisation couple = somme des cotisations couple des 2 différentes tranches, divisée par 2.

(2) La cotisation - 12 ans donne l'accès libre au practice et au terrain accompagné d'un adulte.

(3) La cotisation universitaire sera délivré aux étudiants munis d'une carte d'étudiant 2024/2025 et ayant -25 ans. Aucun prorata ne sera effectué.

LICENCES FFG

- 13 ans 22€ x
- de 13 à 18 ans 25€ x
- de 19 à 25 ans 37€ x
- 26 ans et plus 61€ x

Total B:

 €

AVANTAGES ACCORDES

- 1 leçon individuelle (max 1 par personne à prendre avant le 01/03/2025) 20€ x
- Forfait de 5 leçons individuelles d' 1/2 heure (135€ au lieu de 150€) 135 € x
- Forfait de 10 leçons individuelles d' 1/2 heure 240€ au lieu de 300€) 240 € x
- Carnet de buggy illimité (sur réservation et sous réserve de disponibilité) 500 € x
- Location annuelle de casier (sous réserve de disponibilité) 150€x
- 10% de remise sur le Proshop (à partir de 50€ d'achats) OFFERT
- 20% de remise sur les green fees 18 trous de vos invités OFFERT
- 20% de remise sur les parcours de Golf en Côte d'Opale : Hardelot/Le Touquet La forêt/Belle Dune

Jusqu'à 50% de remise sur les golfs du réseau Le Club grâce à votre Carte Le Club Gold (Nampont, Saint-Omer, Dunkerque, Merignies, ...)

Signature

Montant global (A+B+C)

 €

Total C:

 €

CONDITIONS GENERALES

TARIF : tous les prix publics exprimés TTC, TVA au taux de 20% en vigueur.

PÉRIODE DE VALIDITÉ : les droits de jeu et cotisations sont annuels et valables du 1er janvier au 31 décembre.

NOUVELLE SOUSCRIPTION : le premier droit de jeu annuel d'un nouvel abonné est calculé au prorata temporis jusqu'au 31 décembre suivant.

PAIEMENT ÉCHELONNÉ : LES DROITS DE JEU ANNUELS ET PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES SOUSCRITS EN MÊME TEMPS PEUVENT ÊTRE RÉGLÉS EN 3, 6 OU 9 FOIS PAR PRÉLÈVEMENT BANCAIRE EFFECTUÉ LE 10 DU MOIS À COMPTER DE FÉVRIER. LES MONTANTS CORRESPONDANTS SONT DANS CE CAS MAJORÉS DE 3% POUR FRAIS DE GESTION. LES MEMBRES DÉSIREUX DE BÉNÉFICIER DE CETTE DISPOSITION DOIVENT FOURNIR AVANT LE 1 FÉVRIER 2025 UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT BANCAIRE. LA LICENCE DOIT ÊTRE RÉGLÉE PAR CHÈQUE SÉPARÉ POUR LA MÊME DATE. TOUT PRÉLÈVEMENT REFUSÉ SERA REPRÉSENTÉ AUTOMATIQUEMENT AVEC 20€ DE FRAIS.

ACCÈS PRACTICE : Via l'application de votre smartphone ou le code barre de votre licence.

PAIEMENT ANTICIPE DES DROITS DE JEU :

Règlement du droit de jeu Couple avant le 31 décembre 2024, le club vous offre 4 green-fees 18 trous (valeur approximative : 260€)

Règlement du droit de jeu Individuel (+18 ans) avant le 31 décembre 2024, le club vous offre 2 green-fees 18 trous. (valeur approximative : 130€)

Règlement du droit de jeu Couple avant le 31 janvier 2025, le club vous offre 2 green-fees 18 trous (valeur approximative : 130€)

Règlement du droit de jeu Individuel (+18 ans) avant le 31 janvier 2025, le club vous offre 1 green-fee 18 trous (valeur approximative : 65€)

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

PAIEMENT COMPTANT :

o Je vous prie de trouver ci-joint le règlement comptant des droits de jeu, cotisations et licences ci-dessus, à l'ordre de l'Association du Golf de Wimereux

PAIEMENT ÉCHELONNE : (à souscrire avant le 1er Février 2025)

o Je demande le paiement échelonné des droits de jeu ci-dessus et vous prie de trouver le bulletin ci-joint renseigné et signé. L'association sportive m'adressera en retour une demande d'autorisation de prélèvement que je renverrai avec un RIB.

Je joins à la présente le règlement des licences par chèque à l'ordre de l'Association du Golf de Wimereux.